LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 17 - JANVIER - FÉVRIER 2018 // WWW.COMMENTRY.FR

VIE PUBLIQUE p.4
Retour sur les réunions de quartiers 2017

VIE PRATIQUE p.6
Tchikidan le grand spectacle musical

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10
APPRENDRE À COMMENTRY

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Je vous présente mes plus sincères vœux de bonheur, pour vous et pour vos proches. Ce début d'année, c'est le temps des bonnes résolutions. Certains arrêtent ceci, souvent la cigarette, d'autres commencent cela, souvent le sport. Nous sommes tous animés par l'envie de mieux faire, de progresser. Alors nous nous fixons des objectifs à atteindre, des caps à tenir, des défis à relever.

Moi-même, je n'échappe pas à cette tradition des bonnes résolutions. Pour 2018, je suis bien décidé à poursuivre les engagements que nous avons pris devant vous en 2014. Je pense notamment à l'aménagement de notre ville pour améliorer son cadre de vie. Ainsi, la Maison des services et de la solidarité et celle des Associations, de la Jeunesse et des Sports seront inaugurées. Il en va de même pour les projets urbains situés place Martenot et place Stalingrad. En 2018, vous retrouverez tous les temps forts qui font battre le cœur de la ville : le Carnaval, la Saison Culturelle, les Estivales, le Vijon… Mais il s'agira aussi de fêter les 25 ans de notre espace culturel la Pléiade. Toutes ces initiatives et ces actions, c'est aux partenaires locaux, aux associations, aux agents municipaux qu'on les doit. C'est à leurs côtés que nous avançons, pour tenir nos bonnes résolutions.

Le dossier de ce magazine est consacré à l'école et aux activités périscolaires. Parce qu'à nos enfants aussi, nous souhaitons qu'ils avancent et se construisent en étant bien entourés. C'est l'occasion pour Maria de Lurdes Loureiro, notre nouvelle adjointe déléguée à l'éducation et aux activités péri-éducatives, de se présenter à vous. Comme pour chacune et chacun de mes collègues de l'équipe municipale, elle a toute ma confiance. Je souhaite ce qu'il y a de meilleur pour Commentry. Je vous souhaite le meilleur. Bonne année 2018 !

Fernand Spaccaferri,
Maire de Commentry

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

MÉMO

Nouvelle année, nouvelles démarches et résolutions…

1 On est prudent en voiture :

Lors des rencontres de quartier avec les élus, de nombreuses remarques ont porté sur la vitesse excessive de certains automobilistes et les stationnements gênants voire dangereux. En 2018, pour la sécurité de tous, soyons prudents avec nos véhicules.

2 On a l'esprit civique :

Comme nous le rappelons régulièrement dans ce magazine, pour tous vos déchets verts et autres, il y a une déchetterie et pour vos chiens, des canisites installés sur la commune. En 2018, pour le bien vivre de tous, soyons civique.

3 On se pacse en Mairie :

Se pacser, c'est simple. Première étape : déposer en mairie un dossier comprenant une déclaration conjointe de conclusion de pacs (cerfa n° 15725*02), une convention de pacs (cerfa n° 15726*02), une pièce d'identité en cours de validité (originale) et la copie intégrale ou l'extrait de naissance avec indication de la filiation de moins de 3 mois. Selon les situations, d'autres documents pourront être demandés. Le dossier doit être complet au moment du dépôt. Deuxième étape : après vérification, un rendez-vous est fixé afin d'enregistrer la déclaration de pacs en présence des 2 partenaires. Plus d'infos : Service état civil - 04 70 08 33 30 poste 147. Les cerfa sont à télécharger sur www.service-public.fr ou dans votre espace citoyen sur www.commentry.fr.

4 On s'immatricule en ligne

Les guichets étant définitivement fermés dans les préfectures, toutes les démarches se font maintenant en ligne sur le site https://ants.gouv.fr (Agence Nationale des Titres Sécurisés) création d'un identifiant et d'un mot de passe. Afin d'aider l'usager ne disposant pas de connexion internet privée ou peu familier du langage administratif, des points numériques ont été mis en place à la préfecture de Moulins, et dans les sous-préfectures de Montluçon et Vichy.

5 Et surtout on se souhaite…

Après la famille, les amis, les collègues… votre magazine vous présente à son tour tous ses vœux de santé, de bonheur, de prospérité… pour 2018 !

Permanences du Maire

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant son secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : cabinetdumaire@ville-commentry.fr.

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT… DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT… DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT… DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

VIE PUBLIQUE

Retour sur les réunions de quartiers 2017

La troisième édition « Au cœur des quartiers » s'est déroulée du 9 septembre au 28 octobre. Ces huit rencontres sont maintenant très attendues par les habitants et permettent des échanges au plus proche des élus. Un temps fort de la participation citoyenne. Extraits des thématiques les plus souvent abordés par les Commentryennes et les Commentryens.

➡ *Champ de foire*

➡ *Espace vert rue Brande*

Infractions et incivilités

Quel que soit le quartier où les élus rencontrent les habitants, un sujet commun fait parler : les incivilités. Pour y faire face, la municipalité a choisi de favoriser une police municipale de proximité. N'hésitez pas à la contacter, à la mairie ou par courriel sur policemunicipale@ville-commentry.fr, pour lui faire part des infractions que vous pouvez constater : stationnement illicite, propriétés abandonnées (ruine) ou laissées sans entretien, chats errants, non-respect du règlement s'agissant des feux ou de l'usage de la tondeuse, etc.

Voirie

Force est de constater que le point récurrent évoqué par l'ensemble des habitants ayant participé aux rendez-vous de quartiers concerne la vitesse excessive des voitures et des motos. Ont notamment été citées la rue Victor Auclair, celle de la Chevantière, le boulevard du Général de Gaulle, l'avenue Allende, la rue de Bois-Forêt, la Couronne, Les Clous, la route de la Celle et les stops non respectés dans la cité Léon Levy. Des rues sont également régulièrement prises en sens interdit comme celle des Platanes. Le Maire Fernand Spaccaferri a inscrit tous ces points à l'ordre du jour de la commission de circulation. Enfin, la signalisation et le plateau traversant mis en place au carrefour du pont de la Torche pour freiner la circulation, recueille la satisfaction de la plupart des habitants. Une poignée d'entre eux se montre plus réservée.

Urbanisme

Les habitants du Vieux-Bourg sont satisfaits de la réhabilitation de la place. Malgré les quelques petits désagréments inévitables liés aux travaux, ils attendent avec enthousiasme la finalisation du projet. Le Maire a annoncé aux riverains de la rue de la Brande que l'espace vert, devenu communal, allait être restructuré. Il tiendra compte des attentes des riverains, qui ont relevé le manque de places de parking, la dégradation des trottoirs, la présence d'arbres et d'espaces verts. Il en est de même pour l'aménagement de la place du Champ de Foire, côté engazonné. Elle sera réaménagée avec l'enjeu principal d'une revalorisation paysagère et de la création d'une aire de jeux pour les enfants.

Patrimoine

Les riverains de la Torche ont manifesté le souhait de voir se poursuivre la mise en valeur du lavoir. Fernand Spaccaferri leur a indiqué qu'il envisageait la reprise complète du mur du fond.

Les compliments sont aussi au rendez-vous !

Le rond-point de la place de la Liberté fait l'unanimité. Les habitants ont salué sa conception, apportant de la sécurité sans négliger son esthétique, positive et valorisante pour le quartier. De même, la mise en place des arrêts minute dans le centre-ville fait consensus. Côté vie publique, le regroupement des cinq bureaux de vote à l'Agora reçoit des avis positifs. Dépassée l'appréhension de départ liée à un changement dans les habitudes, les citoyens jugent qu'avec cette nouvelle organisation, on y gagne en convivialité, on se croise plus facilement, on discute et on échange. Enfin, les habitants ont félicité les élus pour le feu d'artifice du Vijon, qui a illuminé le ciel commentryen en août dernier.

➡ *Cité Léon Lévy*

➡ *Les Rémorêts*

➡ *Vieux bourg*

EVENEMENT

Tchikidan
le grand spectacle musical

Tchikidan, c'est « LE » spectacle de l'année. Organisé par la ville de Commentry, l'OMPAC et l'Harmonie Commentryenne, il fédère pas moins de 200 enfants de Commentry, des élèves du conservatoire de Montluçon et de l'Ecole de Musique de Commentry. Zoom sur un succès annoncé.

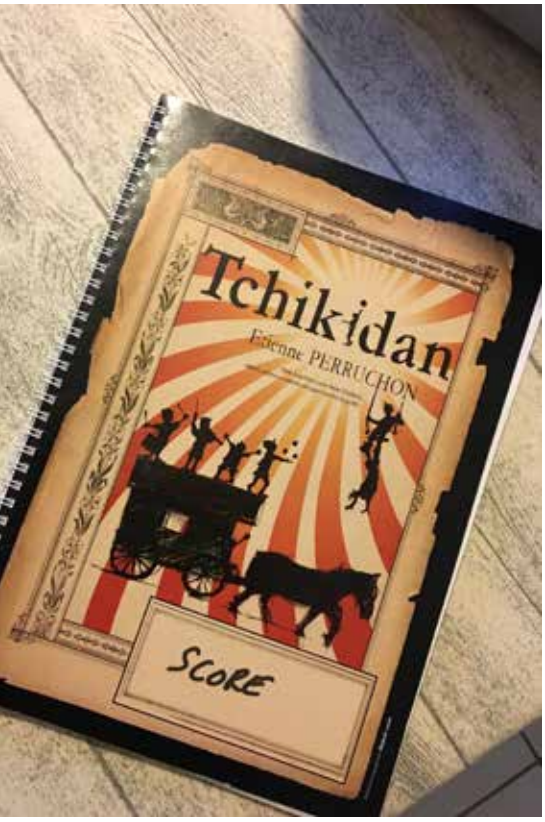

Au départ, il y a la volonté de l'Harmonie Commentryenne. Celle de monter un concert hors du commun, qui serait le point d'orgue de l'exposition « *Histoire d'Harmonies* » dont le public a pu profiter jusqu'en août dernier à l'espace culturel la Pléiade. « *Tchikidan est une suite vocale pour chœur d'enfants accompagné d'un orchestre d'harmonie* » explique Aline Huguet, professeur de musique formée pour intervenir dans les écoles. La particularité de cette suite ? Les chants sont écrits dans une langue inventée, parlée par un peuple lui aussi inventé par le compositeur Étienne Perruchon. On raconte que Tchikidan était le nom d'une grande fête annuelle dogorienne où les enfants avaient tous les droits. Ce qui est difficile pour les enfants chanteurs, âgés de 9 à 11 ans, c'est justement d'apprendre cette langue où il faut rouler les « *r* » et prononcer les « *ch* » comme la « *jota* » espagnole.

Une langue imaginaire

« *La première fois que les enfants ont entendu Tchikidan, ils ont tout de suite accroché* » poursuit Aline Huguet. « *Les enfants ont sept chants à apprendre. C'est un rythme assez soutenu, on doit apprendre presque un chant par semaine ! Mais pour les aider, j'ai réalisé un blog pour la circonstance où les enseignants et les élèves peuvent retrouver tous les chants appris pendant la semaine.* ». Le professeur intervient 45 minutes par semaine dans chaque classe et en suit 6 à Commentry, ce qui représente environ 150 élèves. Deux concerts auront lieu les 20 et 21 janvier à l'Agora. Les enfants seront accompagnés pour la circonstance par 60 musiciens de l'Harmonie Commentryenne dirigée par Renaud Lacas. Le chef d'orchestre nous confie « *c'est un très beau projet intergénérationnel ; les choristes et les musiciens seront dans des conditions optimales avec une très belle mise en lumière* ».

Informations et réservations : Tarifs 10 € / 5 € - Agora et réseaux Tickenet et Dispobillet

Au théâtre… J'ai traversé l'arbre sans fin

Librement inspiré de l'album de Claude Ponti « L'Arbre Sans Fin » et produit par le Groupe Ubürik, ce spectacle a été créé en 2016 à Cosne d'Allier (03). « Je n'ai pas peur de toi ! Hurle Ortic. Moi non plus, je n'ai pas peur de moi ! Réponds Hipollène ». Hipollène est presque grande et son père a décidé de lui apprendre tous les secrets de la chasse aux glousses. Ils habitent dans l'Arbre sans fin. Au bout d'une branche il y a toujours une autre branche. Grand-Mère sait tout de l'arbre. Grand-Mère meurt, l'arbre pleure. Hipollène se cache dans sa maison secrète. Elle est si triste qu'elle se transforme en larme, et c'est le début de son immense voyage.

Spectacle jeune public à partir de 4 ans - samedi 27 janvier à la Pléiade
2 séances à 15 h et 16 h 30 - Entrée libre - Réservation obligatoire

VIE PRATIQUE

Conseil des jeunes et des seniors
L'heure du bilan

➡ *Confection du char du Carnaval 2017*

Dans notre magazine précédent, un bilan des actions du conseil citoyen était passé en revue. Les deux autres instances de concertation citoyennes présentent elles-aussi leur bilan 2017, très riche en actions pour la commune.

Le conseil des jeunes s'est réuni 15 fois depuis sa création et de nombreux projets ont vu le jour : réalisation d'une fresque murale avec un artiste graffeur, rencontre avec la compagnie Entr'Act et le Conseil départemental jeunes, fabrication d'un char pour le carnaval, proposition sur le plan d'aménagement extérieur de la maison des associations, visite du Street Art City de Lurcy-Lévis, réalisation de vidéos pour les écoles primaires sur les risques des jeux vidéos, aide sur la journée citoyenne, participation à sport en fête, rédaction d'un conte de Noël et des après-midi jeux de société avec les seniors.

Le conseil des seniors, réuni 13 fois, est très actif, et prouve qu'il n'y a pas que l'âge qui avance mais aussi les projets. Installation de porte-vélos le long de la Mairie, participation à la modification du stationnement autour de la place du 14-Juillet, distribution avec les élus des colis en fin d'année, fabrication d'un char pour le carnaval, remise à niveau du Code de la route, repas intergénérationnel au Lycée Geneviève Vincent, nettoyage des statues des Mineurs et aménagement du rond-point et participation à la première Semaine Bleue avec diverses activités.

Des instances citoyennes participatives, généreuses, actives, volontaires... avec de nombreux autres projets pour 2018 !

➡ *Visite de «Street art city» à Lurcy Lévis*

➡ *Randonnée «Semaine Bleue»*

À noter dans vos calendriers

Dimanche 11 mars 2018, l'Agora accueille l'association des commerçants à 14 heures pour son loto avec de nombreux lots. Pour tout renseignement adressez-vous directement à l'un de vos commerçants adhérents de l'UCACCCN.

Pas de fumée sans feu !

L'entretien des espaces verts des habitations entraîne trop souvent des brûlages illicites. Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 29 juin 1995 précise qu'il « est interdit, tout brûlage qui aurait pour conséquence l'envoi de feu, de fumées ou de flammèches vers une route ou des bâtiments ».
La déchetterie est ouverte six jours par semaine, avec un accès gratuit. Vous pouvez y amener vos déchets de taille, de tonte et autre désherbage ainsi que tous les autres matériaux pouvant être recyclés. Vous pouvez aussi opter pour le « fait maison » !
En installant à domicile un composteur, vous bénéficierez d'engrais bien appréciés pour vos plantations futures.

SOCIAL

La Maison des services et de la solidarité va ouvrir !

Le 17 mars 2018, nous inaugurerons la Maison des services et de la solidarité, au 22 avenue Marx Dormoy, en présence de ses premiers locataires, aux premiers rangs desquels la communauté de communes et le centre communal d'action social (CCAS).

Sur un même site, la Maison des services et de la solidarité assurera l'accès des usagers aux services publics, qu'ils relèvent de l'État ou des Collectivités. Le site a été complètement réhabilité et mis aux normes actuelles. Le montant total de cet investissement s'élève à 677 812 €, dont 67 % de subventions de l'Etat, de la Région, de la com'com' et du fond européen Leader. Le CCAS de Commentry et la com'com' vont y prendre leurs quartiers dans les prochaines semaines, pouvant pleinement investir leur mission auprès des usagers. La maison des services et de la solidarité se veut un espace ouvert. Elle veillera à apporter à celles et ceux qui en passeront la porte une offre lisible des services apportés et à proposer des dispositifs facilement mobilisables pour les accompagner.

JEUNESSE

Le Petit Gibus débarque dans les écoles !

La Ville a décidé d'abonner les écoles primaires, à partir du CE1, au « Petit Gibus », le magazine des jeunes citoyens. Support pédagogique et d'activités périscolaires, les classes, ainsi que les animateurs du service jeunesse, recevront trois numéros du magazine au fil de l'année scolaire. Exclusivement diffusé sur la base d'un partenariat entre les Editions Gibus et les Associations départementales de Maires, ces dernières participent au choix des trois thèmes de l'année scolaire, ainsi qu'à la correction des épreuves avant l'impression. En novembre dernier, nous avons reçu « La cantine de petit Gibus ». Le mois prochain, il s'agira du numéro « Juste, pas juste... La justice » et en mai « Attention danger... Les premiers secours ». Outil d'éducation à la vie civique et sociale à la disposition des communes, « Le Petit Gibus » se veut un magazine citoyen, original, fédérateur avec une approche rédactionnelle et graphique appréciée des enfants, des parents et des enseignants. Il ne comporte aucun élément publicitaire, idéologique ou information, en opposition aux obligations des écoles.

En savoir plus sur : www.petitgibus.com

BIENVENUE

Cédrilène, une artiste en haut d'affiche

Michelle Dufale, de son vrai nom, est une artiste peintre commentryenne. Aquarelliste, pastelliste et même sculpteuse, elle expose régulièrement ses œuvres : tous les deux ans à la librairie des écoles ou à la maison du tourisme de Montluçon, mais aussi dans le cadre d'expositions collectives sur le département. Son travail a été récompensé par le prix de la Ville de Vichy lors du 61e salon des Arts Bourbonnais 2017. Elle aime travailler sur des thèmes variés même si 2017 fut pour elle l'année dédiée à la rose. La Ville est fière d'afficher un tel talent comme celui de Cédrilène !

Michelle Dufale « *Cédrilène* » - Tél. : 06 21 72 58 50 - cedrilene@orange.fr

La couserie de Maminou

Véronique Fedou, professionnelle de la petite enfance depuis une trentaine d'années, aime régaler les enfants de ses histoires sur tapis. Des tapis pour histoires, des tapis d'éveil, des tapis pochette, mais aussi des tours de lit, turbulettes, protèges carnets de santé, panières de rangement... qu'elle confectionne sur mesure, selon les envies de chacun.

La Couserie de maminou - Tél. 06 79 43 59 28 - maminoucousumain@gmail.com

Propriétés-privées.com

Grégory Tarrade, conseiller immobilier indépendant sur Commentry, propose ses services pour une estimation de vos biens, dans l'idée que ceux-ci se vendent plus vite et au juste prix. Habitué à travailler avec des acteurs locaux tels que les notaires et les banques, il a le soutien de la société Proprietes-privees.com qui présente des solutions de financement, propose un service juridique, et fourni des diagnostics aux futurs vendeurs.

Grégory Tarrade - Tél. 06 64 38 97 75 - g.tarrade@proprietes-privees.com

Le Canich'club

Sandra Poncin, originaire de Montluçon, a repris l'activité de toilettage canin au 25, rue Jean-Jacques Rousseau depuis le 1er juin 2017. Elle assure sur rendez-vous le toilettage canin et félin : shampoing, coupe des poils et des ongles, épilation des poils durs, etc. mais elle propose aussi des produits à la vente tels que des shampoings, du parfum, des jouets, des colliers et des laisses pour vos animaux de compagnie.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 sauf le mercredi que le matin - Tél. : 04 70 64 31 02

L'AFAu

L'antenne de Commentry de l'association des fibromyalgiques d'Auvergne se réunit tous les premiers samedis de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30. Elle propose aussi des ateliers tous les mardis de 14 h 00 à 16 h 00 avec diverses activités. Tous ces rendez-vous se déroulent salle Pigeret, place Stalingrad. En 2018 des sorties et des promenades culturelles sont aussi prévues. L'association est à la recherche de bénévoles alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Courriel : fibrharmony@gmail.com - www.afau.fr

L'immobilier interactif

Acheter ou vendre un bien immobilier en 45 jours est désormais possible. Les notaires de France, dont Maître Bonhomme, proposent un nouveau service sur Internet avec le site d'appel d'offres en ligne www.immobilier.notaires.fr. Lors de la visite du bien, les acquéreurs potentiels remplissent et signent une demande d'agrément avec l'office notarial en charge de la vente. Ils peuvent ensuite s'inscrire à la vente pour laquelle ils effectuent une offre.

Pour plus de renseignements : http://bonhomme-commentry.notaires.fr - Tél. : 04 70 64 31 19

Ferronnerie la Michaudière

Depuis un an, Olivier Michaud s'est installé à son domicile comme ferronnier. Suite à une expérience dans la société de M. Gazeau, ce passionné poursuit son travail de création artisanale et ferronnerie fine. Il réalisera des pièces uniques sur mesures selon vos idées et vos envies : grilles de fenêtres, des noms ou chiffres de maison, des porte-parapluies, des supports florales... Il n'hésite pas à travailler en communion avec d'autres artisans locaux (ébéniste, peintre...)

O. Michaud – 552, rue de Longeroux à Commentry – Tél. : 06 12 29 55 42 - ferronnerielamichaudiere@orange.fr

EDUCATION

Apprendre à **Commentry**

Le rôle de la Ville ne se limite pas à l'entretien des établissements scolaires dont il a la charge. La rénovation et l'équipement des écoles constituent un budget conséquent chaque année. Mais pour favoriser l'épanouissement des enfants de Commentry, la municipalité veille aussi à les accompagner au quotidien, avant et après l'école, ou encore pendant la pause du déjeuner. Des aides directes sont aussi prévues pour permettre à nos jeunes de poursuivre sereinement leurs études.

SCOLARITE

Des enfants et **des écoles**

Pour l'année scolaire 2017/2018, ce sont 508 enfants qui sont inscrits dans nos cinq écoles communales. Vingt-trois classes réparties entre l'école du Bois, du Bourbonnais, de Pourcheroux, du Vieux-Bourg et Édith Busseron. Huit postes d'ATSEM pour aider les vingt-six enseignant.e.s qui œuvrent au quotidien pour enrichir nos élèves de connaissances.

L'accueil périscolaire

Il s'adresse à tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles de Commentry. Il a lieu dans les salles d'activités avec un encadrement assuré par des animateurs diplômés, qui proposent un temps calme le matin, un goûter et des activités diverses l'après-midi. Pour 2018, sont ainsi au programme la confection de calendriers, la fabrication de petites grottes, de robots et de fusées, la réalisation du journal « *le petit Pourcheroux* » ou encore d'un trombinoscope…

Dans les écoles du Bois, Bourbonnais et Vieux-Bourg : il a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, de 7 h 30 à 8 h 30 et en soirée de 16 h 30 à 18 h 30. Dans les écoles de Pourcheroux et Busseron, il a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, de 7 h 30 à 8 h 30 et en soirée, de 16 h 15 à 18 h 30.

Les inscriptions se font auprès du service Jeunesse en Mairie ou directement par formulaire sur www.commentry.fr.
Pour tout renseignement complémentaire : Service Jeunesse - 04 70 08 33 39 - jeunesse@ville-commentry.fr.

ECOLES	Bois	Bourbonnais	Busseron	Pourcheroux	Vieux-Bourg
Accueil scolaire (nombre d'élèves)	66	73	170	53	146
Nombre de classes	3	3	8	3	6
Nombre d'enseignants	4	4	9	3	6
Nombre d'ATSEM	3	3	0	0	2
Accueil périscolaire (Nombre d'élèves inscrits)	13	25	44	23	57
Périscolaire matin	3 à 5	8 à 10	15 à 28	4 à 12	7 à 15
Périscolaire soir	3 à 6	2 à 11	8 à 14	5 à 12	4 à 15
Nombre d'agents	2	2	1 ou 2	1	3

María de Lurdes Loureiro

Adjointe déléguée à l'éducation et aux activités péri-éducatives

1. L'éducation est une priorité pour beaucoup de familles. L'est-elle aussi pour Commentry ?

Bien évidemment. Et en cela, je souhaiterai d'abord rendre hommage à celle à laquelle je succède. Annie Caillot s'est engagée avec force et vigueur dans les écoles et aux restaurants scolaires pendant des années. Je vais m'inscrire dans cette continuité et veiller à apporter toute mon énergie pour les enfants de Commentry qui fréquentent nos écoles.

2. Dans votre délégation, il y a la notion de péri-éducatif, qu'est-ce que cela englobe ?

Précisément tout ce qu'il y a autour de l'école : le temps avant, le temps après, la pause méridienne avec le déjeuner. Nous nous efforçons d'apporter aux familles et surtout aux enfants des services de qualité et aussi de les aider dans la poursuite de leurs études. Les agents du service jeunesse, des restaurants scolaires et des ménages sont les chevilles ouvrières de cette réussite.

3. Chaque année, des travaux sont réalisés dans les écoles. Ce rythme sera-t-il maintenu dans un contexte de fortes contraintes financières ?

Il est important que chaque année des travaux de réfection de classes, d'aménagement des écoles et leurs abords soient effectués, comme cela a été le cas au Vieux Bourg récemment. Si nous investissons, c'est pour le confort des enfants et la sécurité, comme nous le faisons aussi à chaque rentrée avec les tableaux numériques et la distribution des dictionnaires. En fait, pour moi, l'avenir de nos enfants est non négociable !

RESTAURANTS SCOLAIRES

On passe à table !

La préparation du déjeuner dans les cinq restaurants scolaires de la commune nécessite une organisation pointue. L'ensemble des agents prépare ces repas avec beaucoup de méthode et un indéniable soin. Du choix des fournisseurs à la commission des menus, de la réception des commandes à la préparation des plats, du service des repas à la digestion créative, absolument rien ne leur échappe ! L'objectif est d'apporter aux enfants un repas équilibré tant du point de vue énergétique que de l'équilibre alimentaire. L'utilisation de produits locaux pour confectionner des recettes maison a permis au service des restaurants scolaires de se voir gratifier d'une récompense départementale.

De l'ambition, des objectifs et des règles à respecter

Il ne suffit pas de jeter des aliments dans un plat et hop ! le tour est joué. D'abord, les agents s'attachent à éveiller le goût des enfants à de nouvelles saveurs et de nouvelles recettes, avec des repas à thème et des innovations culinaires. Ensuite, il faut composer avec les nombreuses règles imposées par l'État en matière d'hygiène et de maîtrise des risques : traçabilité, prélèvement d'échantillons, température, transport sécurisé, analyses, prise en compte des allergies, formations sur les règles d'hygiène et de sécurité, contrôle des équipements, désinfection, etc. Grâce à l'implication et à l'imagination de tous, ces imposantes contraintes ne nuisent en rien à la qualité des repas.

Mieux qu'une étoile : Agrilocal !

Depuis le 1er octobre 2017, les restaurants scolaires commandent régulièrement des produits locaux comme des yaourts (de Franchesse), des fromages (de Franchesse), des pommes (du verger de chez Delbard), des filets de truite (de Ferrières-sur-Sichon) et des pommes de terre (de Créchy). Ces commandes sont possibles sur la plateforme internet Agrilocal03, mise en place par le Conseil départemental et permettant de travailler avec des producteurs locaux. En octobre dernier, le service des restaurants scolaires a reçu le diplôme du meilleur utilisateur à bons de commande de cette plateforme. Gageons que ce n'est qu'un début !

LES CHIFFRES A RETENIR

- **53 483** : c'est le nombre de repas pris sur l'année 2015.
- **10,83** : c'est le prix réel en euros, d'un repas complet.
- **2,05** : c'est le prix moyen en euros, payé par les parents.
- **30** : c'est le nombre d'agents qui intervient sur la pause méridienne et dans les 5 écoles pour s'occuper des enfants.
- **4,25** : c'est le tonnage de viande fraîche et surgelée sur un an.
- **3,5** : c'est le tonnage de fruits crus.

Ouf ! Ils sont là

Lorsque les enfants n'ont pas l'âge d'aller à l'école ou lorsque les vacances arrivent à grands pas, il faut trouver d'autres solutions. Les structures « les 3 pommes » pour la petite enfance et « les Galibots » pour les vacances scolaires apportent un soutien important pour les familles.

Les 3 pommes

La structure accueille les enfants dès 2 mois et demi et jusqu'à 4 ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. L'établissement dispose d'une biberonnerie et d'une petite salle à manger pour les plus grands. Les repas sont fournis. Ce lieu est aussi un relais d'assistantes maternelles (RAM). Les familles peuvent y trouver des listes complètes et à jour des possibilités de garde sur la communauté de communes, ainsi que des conseils dans leurs démarches.

Pour tout renseignement :
Les 3 pommes - Rue de la Folie - 03310 Néris-les-Bains
Tél. : 04 70 64 59 26 (Crèche) - 04 70 64 55 59 (RAM)

Les Galibots

L'accueil de loisirs s'adresse en priorité aux enfants de 4 à 14 ans, dont les parents sont domiciliés au sein de la communauté de communes. Dans la limite des places disponibles, les enfants à partir de 3 ans scolarisés et les enfants dont les parents travaillent sur le territoire communautaire, peuvent être inscrits. Ce service fonctionne en journée complète ou en demi-journée tous les mercredis en période scolaire et en journée complète pendant les périodes de vacances scolaires hors Noël. Un ramassage par bus est proposé matin et soir en différents points d'arrêt fixés par le conseil communautaire. Sur la base d'un projet pédagogique bien défini, une équipe d'animation diplômée propose des activités diverses et variées portant sur des thèmes hebdomadaires : activités manuelles et d'expression, sportives, sorties, stages, mini-camps, etc.

Pour tout renseignement :
Les Galibots - Route des Ferrières - 03310 Néris-les-Bains
Tél. : 04 70 09 38 17 - lesgalibots@orange.fr

Des aides nécessaires pour nos étudiants

Accompagner les jeunes dans leurs études, du primaire à l'enseignement supérieur, pour les aider et les soutenir, est une volonté forte des élus et un impératif assumé par les services. A l'école élémentaire, des dictionnaires sont distribués à chaque rentrée pour les enfants de CM1, pour un montant total d'environ 1 000 €. Pour les collégiens, ce sont des chèques fournitures scolaires qui leur sont offerts sur la base de 3 chèques d'une valeur de 5 € chacun. Enfin, le Fond Montusès aide financièrement les jeunes pour leurs études après la troisième ou en formation professionnelle.

Pour plus d'informations : Service jeunesse - Tél. 04 70 08 33 39

Chacun son nom, chacun sa rue !

La dénomination des noms de rues continue comme nous l'avions annoncé dans les magazines précédents. Plusieurs rues de la ville sans nom ou modifiées suite à des travaux sont à présent dénommées comme la rue de l'industrie dans la zone industrielle de Bellevue, les allées de la Chapelle et des Prunus en prolongement de la rue de la Marianne, la rue du Stade Raymond Charbonnier au niveau de la Grange et les allées des Près de l'Oeil et de la Glacerie en prolongement de la rue Édouard Garmy. Ces opérations continueront en 2018 avec la cité Taffanel, le clos du Bois des Forges et la cité des Brulés entre autres...

Les rues de la cité Léon Lévy sont aussi à présent dénommées pour que chaque maison puisse profiter d'une adresse précise. Ainsi les rues du Lavoir, du Gros Mill, du Laminoir, des Jardins Ouvriers, le chemin du Grand Bois Martenot, la Place Verte et les allées de l'épinette et de la Forge ont été crées.

Foyer des anciens

La rénovation thermique du foyer des anciens est terminée. Les menuiseries sont changées et l'isolation thermique extérieure finie. Les façades (rue de l'hôtel de ville et place Stalingrad) de couleur brique et les menuiseries bordeaux redonnent à cet ensemble un éclat que valent bien nos aînés ! .

La Chevantière

Des travaux d'aménagement vont avoir lieu au carrefour de la route de la Chevantière et de la route en direction de Larequille. La conduite d'eau potable sera changée et un plateau traversant installé avec une zone limitée à 30 km/h.

➡ *La Chevantière*

➡ *Barrage de Bazergues*

Bazergues

Des études réalisées au niveau du déversoir du barrage de Bazergues indiquent qu'il ne répond plus aux normes en vigueur. Un sondage géotechnique dans le coursier du déversoir va avoir lieu en vue de la démolition et de la construction d'un nouveau déversoir courant 2018.

COMPTEURS D'EAU

Avec la pause de l'hiver, quelques précautions s'imposent !

Si votre compteur est installé dans un regard extérieur, la fermeture du couvercle ne doit pas tolérer l'arrivée d'air. L'installation d'un plastique sous le couvercle peut s'avérer nécessaire, de même qu'une plaque isolante ou un sac de billes de polystyrène extrudé sous le couvercle du regard (les nouveaux modèles de regards en sont systématiquement équipés). Attention ! N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, feuille morte, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.).

Si votre compteur d'eau est situé à l'intérieur d'un local ou de votre habitation, veillez au maintien d'une température hors gel et vérifiez la proximité des arrivées d'air pouvant provoquer le gel du compteur et de vos installations. Supprimez les courants d'air. En cas de fortes périodes de gel, sur de courtes périodes et sans aucun autre recours, vous pouvez laisser couler un très mince filet d'eau sur l'un de vos robinets afin d'assurer une circulation constante dans votre réseau intérieur.

Pensez à vidanger vos installations servant à l'arrosage, ainsi que les robinets de puisage situés à l'extérieur de votre habitation que vous devez mettre hors service avant de les purger. Ces quelques précautions pourront vous épargner des préjudices qui vous incombent, notamment le coût du remplacement du compteur gelé, car celui-ci est placé sous la responsabilité des abonnés. Il en va de même pour les consommations d'eau résultant de l'éclatement des canalisations situées après compteur, qui sont placées entièrement sous la responsabilité des abonnés.

Plus d'informations : Service des Eaux de la ville de Commentry - 04 70 08 33 57

INFORMATION

Actuellement une campagne menée par ERDF pour les compteurs Linky est en cours sur le territoire de la commune. Le remplacement des compteurs électriques est une opération qui intervient entre chaque particulier et la société ERDF. Les services municipaux ne sont pas habilités à intervenir.

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 20 décembre 2017

Présentation du rapport d'observation de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes a examiné les comptes et la gestion de la commune de Commentry pour la période de 2010 à 2015. Ses observations portent sur la gestion budgétaire et comptable, la situation financière, la construction et l'exploitation de la piscine municipale ainsi que sur la gestion des ressources humaines. Cinq recommandations ont été faites. Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'observations définitives.

Demande d'agrément auprès de l'agence du Service Civique

La commune de Commentry souhaite consolider sa politique de prévention par la sensibilisation des jeunes concernant les conduites addictives et le vivre ensemble. Un contrat d'engagement de service civique va être recruté au sein du point information jeunesse pour accompagner les jeunes, valoriser les actions existantes, proposer des animations de prévention et de sensibilisation. Le Conseil municipal autorise le Maire à déposer une demande d'agrément auprès de l'Agence du service civique.

Dénomination et numérotation des rues

Le programme de dénomination et numérotation des rues sur le territoire communal qui a démarré en 2015 se poursuit. Un groupe de travail composé de techniciens et d'élus s'est réuni pour dénommer principalement des rues sur la Cité Léon Lévy, Père Mathieu et la Grange. Seize nouveaux noms de rues ont ainsi vu le jour : place verte, allée de l'Epinette, rue du Lavoir, rue du Gros Mill, rue du Laminoir, rue des Jardins Ouvriers, allée de la Forge, chemin du Grand Bois Martenot, allée des Prés de l'Oeil, allée de la Glacerie, allée des Prunus, route de Père Mathieu, rue du stade Raymond Charbonnier, rue Henri Châtain et rue de l'Industrie.

Le secteur étant en centre-ville, la numérotation classique sera mise en place, sauf route de Père Mathieu qui sera en métrique.

Enquête publique projet de lotissement la Chevantière
La commune de Commentry a déposé le 28 février 2017 un permis d'aménager au lieu-dit « La Chevantière » pour la réalisation d'un lotissement de 13 lots à construire pour une surface lotie de 12 959 m². La surface de plancher maximale a été fixée à 3 250 m². Cette opération constitue la première tranche d'une opération d'ensemble qui en comptera trois sur une unité foncière constituée de quatre parcelles d'une superficie totale de 4,63 hectares pour une surface de plancher maximale de 9 000 m² correspondant à 36 lots.
Suite à la consultation des services de l'autorité environnementale (DREAL), une étude d'impact a été réalisée. À l'issue de cette étude, une procédure d'enquête publique s'est déroulée du 10 octobre au 10 novembre 2017. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions, en émettant un avis favorable au projet de lotissement au lieu-dit La Chevantière.

Remise pour fuite d'eau après compteur
Depuis le 1er juillet 2013, le décret n° 2012-1 078 du 27 septembre 2012, fixe le principe selon lequel, en cas de fuite d'eau sur canalisation après compteur il ne pourra pas être facturé à l'abonné, plus du double du volume d'eau moyen consommé. Le règlement actuel du service des eaux traite des cas qui n'entrent pas dans le cadre de ce décret. Il prévoit la possibilité d'un ajustement de la consommation d'eau en cas de surconsommation supérieure à 80 % de la moyenne annuelle calculée sur les trois dernières années. Tout cas particulier non prévu au règlement sera soumis à la commune pour décision. Toutes les nouvelles dispositions réglementaires s'imposeront d'elles-mêmes.

Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaire
Compte tenu du retour à la semaine de 4 jours, les horaires de fonctionnement ont été ajustés. Pour la tarification, le minimum imposé par le Trésor Public est de 15 €, donc à présent, si la somme à recouvrir est inférieure au minimum accepté, la facturation sera reportée, selon le cas, à l'échéance suivante ou à la fin de l'année scolaire. Pour la fréquentation et les absences, toute inscription ou modification ou arrêt doit être signalé au service avant le vendredi 14 h 30 de la semaine précédente, dernier délai.

Signature du contrat d'aide au fonctionnement au titre du fonds national parentalité
Chaque année, pendant les vacances d'été, quatre « ateliers d'été » sont mis en place par les services communaux. Un thème différent abordé à chaque fois avec des activités proposées. Suite à la demande de subvention déposée auprès du Réseau Parents 03, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier propose d'accorder à la commune une subvention de 705 € sur le fonds national parentalité pour l'année 2017. Le conseil municipal autorise le Maire à signer ce contrat d'aide financière avec la CAF de l'Allier.

Signature d'une convention pluriannuelle avec la CAF de l'Allier
Dans le cadre de sa politique jeunesse, la CAF s'engage auprès des Point Informations Jeunes qui sont des partenaires incontournables pour toucher le public jeune. Le conventionnement repose sur des thématiques développées par l'ensemble des PIJ : logement, engagement et citoyenneté, culture-loisirs-sport-vacances, formations, animations avec la CAF, communication de la CAF et partenariats. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention avec la CAF de l'Allier pour un montant de 4 650 € sur trois ans.
Guide pratique évènementiel – Mise en place d'une démarche de réservation
La commune de Commentry soutient les initiatives locales, contribuant à l'animation de la ville, à la sensibilisation de certains publics et au développement sportif, culturel et festif. C'est ainsi que la commune de Commentry met à disposition des lieux et/ou des matériels municipaux, à l'attention des associations, des établissements scolaires, des organismes à but non lucratif, des comités d'entreprise de Commentry, de la communauté de communes et des communes membres de la communauté de communes.
Cette délibération a pour objectif de présenter un guide pratique événementiel destiné aux usagers, pour lequel il est apparu opportun d'ajouter la création d'une rubrique dédiée au prêt de matériel communautaire, en plus du matériel municipal. Le guide pratique événementiel sera accessible directement depuis les accès rapides présents dès la page d'accueil du site internet de la ville, matérialisé par la vignette « Réserver lieu/matériel ».

Construction d'une salle de gym
La ville de Commentry soutient fortement les associations sur son territoire et en particulier les associations sportives. Elle souhaite apporter de nouveaux moyens à la gymnastique, sport le plus ancien de Commentry en construisant une salle de 285 m² dédiée à la gymnastique sportive. Cet équipement permettra l'installation d'un praticable pour la gymnastique au sol ainsi que d'autres agrès et sera mis à la disposition de l'association sportive de gymnastique, l'Espérance. Il pourra aussi profiter au collège et a des associations de gymnastique d'entretien dans le strict respect des conditions d'utilisation du matériel installé.

Règlement de prêt à la Pléiade
Il convient de mettre à jour le règlement intérieur avec le prêt gratuit de liseuses pour les commentryens. La médiathèque propose aux adhérents de plus de 18 ans l'emprunt d'une liseuse électro-nique. Le prêt et le retour des liseuses s'effectuentdans l'espace adulte. Pour emprunter une liseuse, il suffid'habiter Commentry et de posséder une carte d'emprunteur.
L'inscription pour le prêt des documents est gratuite pour les habitants de Commentry, Bizeneuille, La Celle, Chamblet, Colombier, Deneuille-Les-Mines, Durdat-Larequille, Hyds, Malicorne, Néris-les-Bains, Saint-Angel et Verneix. En dehors de ces communes, l'abonnement pour les livres est payant. L'inscription pour le prêt des documents sonores DVD, BLURAY, CD est payante.

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 7 février à 19 h 30, salle du conseil municipal, Hôtel de Ville.

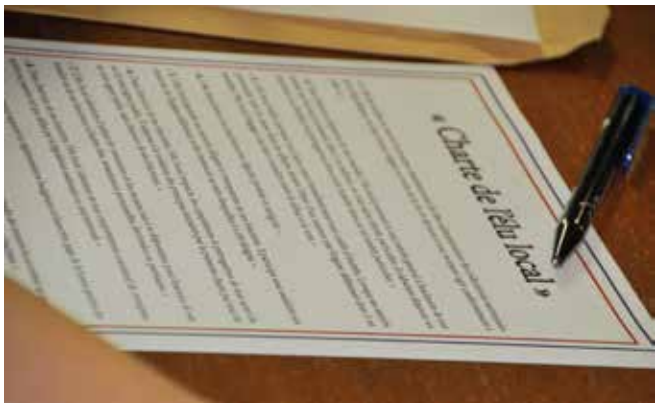

Installation

La Communauté de Communes de Commentry Montmarault Néris louera à la ville de Commentry le bâtiment communal situé 22 Avenue Marx Dormoy pour y installer son nouveau siège. Celui-ci sera installé au rez-de-chaussée et sera ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30. Depuis le 1er janvier 2017, et avec la fusion, les compétences de la nouvelle communauté ont évolué, les habitants pourront donc, selon leurs besoins, retrouver les services suivants :

AU SIÈGE, à l'adresse :
22 AVENUE MARX DORMOY à COMMENTRY

- Accueil, standard, comptabilité
  Patricia BARRET et Sandrine AUTISSIER au 04 70 09 70 20
- Direction
  François DARD et Mathieu MICHARD au 04 70 09 70 22
- Économie
  Mathieu MICHARD au 04 70 09 70 22
- Aides à l'habitat
  Gwenaëlle JUSSERANDOT au 04 70 09 70 23
- Pôle social (enfance jeunesse, portage repas, aire gens du voyage)
  Angélique DAILLIE au 04 70 09 70 24
- Ressources humaines, prêt matériel
  Jean-Michel CARNEIRO au 04 70 09 70 21

À L'ANTENNE, à l'adresse :
MAISON DU TOURISME ZA DU GRAND CHAMP
à MONTMARAULT (04 70 07 41 82)

- Tourisme, Communication
  Caroline AUJEAN au 04 70 07 39 21
- Culture, Patrimoine
  Florence LEGUET au 06 07 15 35 47

DANS LES AUTRES STRUCTURES

- ACCUEIL DE LOISIRS Les Galibots
  Isabelle RIGAUD au 04 70 09 38 17
- MULTI ACCUEIL Les 3 pommes
  Pascale DUBOISSET au 04 70 64 59 26
- MÉDIATHÈQUES DE CHAMBLET ET NERIS LES BAINS
  Mayling STEINER au 04 70 07 99 28 (Chamblet)
  et au 04 70 03 21 08 (Néris les Bains)

Les élus travaillent sur le prochain programme d'actions 2015/2018. Plusieurs actions sont à l'étude : construction d'un hôtel d'entreprises pour accueillir de nouveaux artisans, aménagement des zones d'activités existantes, amélioration énergétique des bâtiments, construction d'une résidence pour seniors et rénovation d'une maison pour accueillir des seniors en famille, construction d'une maison de santé à Cosne d'Allier, rénovation d'un ancien bâtiment pour accueillir un centre de loisirs sur le pôle minier, équipement numérique des écoles, harmonisation de la randonnée, aménagement de l'aire des gens du voyage. Au total, ces différents projets représentent plus de 3 000 000 € HT d'investissements. Le financement de ces différentes opérations nécessite des négociations entre la communauté et les instances de l'Europe, de l'État, des Conseils Régional et Départemental.

Commentry pour tous

Une fois de plus, les documents budgétaires présentés en conseil municipal étaient erronés (plusieurs erreurs dont une de plus d'un million d'euros). Une fois de plus, notre adjointe aux finances, malgré nos nombreuses mises en garde, n'a rien su voir, pourquoi ? Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté la majorité municipale. Notre collègue de groupe, lors d'une précédente séance, passablement excédé par les erreurs successives, avait interpellé les élus de la majorité en leur délivrant le message suivant : « nous sommes à mi-mandat, il faut vous mettre au boulot ! ». Ce qui a changé, cette fois-ci, c'est qu'au lieu de signaler les erreurs, erreurs que nous sommes les seuls à avoir repéré, nous avons laissé la majorité municipale voter ses bêtises à l'unanimité…

Pour le premier adjoint, ce n'est pas une erreur, les totaux sont faux mais les lignes sont justes ! Espérons qu'il est plus vigilant avec le budget du département, de la communauté de communes, du SMEA… Visiblement contrarié, il nous accuse de manœuvres politiques et tente de dresser le personnel communal contre nous, lui qui serait coupable d'erreurs et que nous mettrions en cause. Trop facile, comprenons-nous bien : ce ne sont pas les erreurs éventuelles des services que nous dénonçons, seuls ceux qui ne font rien ne commettent pas d'erreurs. Ce que nous dénonçons, c'est l'absence de relecture, en particulier de l'adjointe aux finances concernant les délibérations qui relèvent de son mandat soumis à indemnités. Ce que nous dénonçons, c'est l'absence de relecture en général de la part des élus de la majorité. Ils sont pleinement responsables de ce qui s'est passé.

2018 – Une nouvelle année débute, nous vous adressons tous nos vœux de bonheur et de santé. Nous avons le plaisir de vous convier à la présentation de nos vœux à la population, le vendredi 26 janvier 2018 à 18 heures, salle Lafanechère (face au marché couvert). La soirée sera, pour celles et ceux qui le souhaitent, l'occasion d'un échange autour des affaires communales.

Commentry de toutes nos forces !

En ce début d'année, la tradition est aux vœux.
Notre façon à nous de vous souhaiter à vous, une bonne année, c'est de partager à vous quelques-uns des messages de vœux que nous avons reçus.

En effet, selon un sondage publié le 2 janvier dernier, 59 % des Français se disent optimistes pour 2018 ; un chiffre en hausse de 15 points en six ans.
Alors, à l'heure où certains se complaisent dans la critique, trouvent à redire sur tout et finalement n'entretiennent qu'une ambiance négative et pessimiste, nous voulons ne pas perdre de vue l'essentiel : nous inscrire dans le positif et ouvrir des guillemets avec bonheur ! Car, ce que nous nous souhaitons tous, c'est bien une « bonne année et nos meilleurs vœux », et non pas « une année médiocre et des vœux au plus mal » !!!

« Puisse l'année nouvelle vous apporter santé et bonheur. La bonne étoile qui vous guide toujours dans la réussite et permet de surmonter les aléas de la vie ».

« Pour 2018, nous vous souhaitons de vibrer pour des projets enthousiasmants et de les voir couronnés de succès ».

« Tous nos vœux les plus dynamiques pour cette nouvelle année et que se réduisent les fractures de notre société ! La vie est toujours devant ! »

Enfin, nous voulons reprendre les vœux formés par notre Président du Conseil départemental et 1er adjoint au maire, Claude RIBOULET : « Dans l'Allier, on n'est pas peu fiers ! ».
Parce qu'à Commentry aussi, nous avons tellement de bonnes raisons d'être fiers de ce que nous sommes : de notre histoire industrielle et sociale, de notre développement économique, du dynamisme toujours enthousiaste de nos associations, de la qualité de nos équipements et services au public, de la solidarité quotidienne qui fait l'âme de notre ville, des projets porteurs d'avenir que nous réaliserons avec succès. Et, bien sûr, de tout ce qui nous rassemble, nous fait vibrer ensemble, nous donne de la joie et donc du bonheur, dans notre ville qui nous est si chère, que nous aimons tant et dont nous ne sommes pas peu fiers !

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Fernand Spaccaferri– fernand.spaccaferri@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Carole Lamoine Dubost – carole.lamoinedubost@ville-commmentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot - Yannick Zulawinski - Brigitte Gaziot.
Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : association coup de main // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - M H Karstens - Fotolia - Shutterstock - Comcom Commentry/Néris - G. Charbonnel - Adobe Stock
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30 - communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Jusqu'au 10 février

Exposition « Cabinet de curieuses »

À l'espace culturel la Pléiade, exposition de collage de Fabienne Cinquin. À l'origine, il y a un lot du « Petit Écho de la Mode » de la fin du XIXe siècle, chiné au marché aux puces de Clermont-Ferrand. L'artiste découvre des silhouettes à la mode ancienne, corsetées jusqu'au cou, aux courbes étrangement accentuées. Elle les découpe, recompose des images avec de l'encre de Chine noir et rouge, compose des scènes étranges.

☛ Renseignements : La Pléiade
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

Samedi 13 janvier

Atelier artistique

À la Pléiade, de 14 h à 17 h, atelier avec l'artiste Fabienne Cinquin. Travaille de création de costumes « monstres » inspiré de l'exposition Cabinet de curieuses. Sur réservation.

☛ Renseignements et réservation : La Pléiade
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

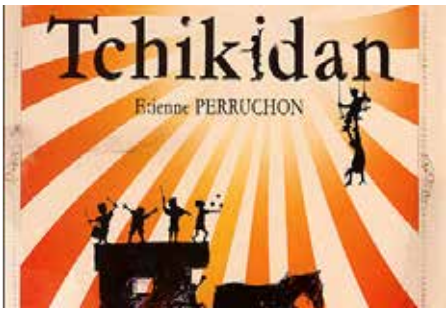

Sam 20 et dim 21 janvier

Tchikidan

Spectacle musical à l'Agora le samedi à 20 h 30 et le dimanche à 15 h 00. Auparavant, Tchikidan était le nom d'une grande fête annuelle dogorienne où les enfants avaient tous les droits. Ils pouvaient exprimer leurs vœux et leurs souhaits pour la saison à venir.

☛ Renseignements : L'Agora
04 70 64 49 09 - www.commentry.fr

Samedi 27 janvier

J'ai traversé l'arbre sans fin

À 15 h et 16 h 30, théâtre jeune public à la Pléiade. La compagnie Ubürik propose ce spectacle, librement inspiré de l'album de Claude Ponti « L'Arbre Sans Fin ». Hipollène est presque grande, son père décide de lui apprendre tous les secrets de la chasse aux glousses. Ils habitent dans l'Arbre sans fin…

☛ Renseignements : La Pléiade
04 70 64 40 60 - www.commentry.fr

Vendredi 2 février

Vincent Moscato

Salle de l'Agora à 20 h 30, one man show de Vincent Moscato. Auteur et comédien, Vincent Moscato présente son deuxième spectacle, il nous fait découvrir un monde inexploré et en résistance : Neuilly sur scène ! Un univers où s'entrechoquent cyclistes, chasseurs, ministres, Qataris, mariage pour tous…

☛ Renseignements et réservations : L'Agora
04 70 64 49 09 - www.commentry.fr

Vendredi 9 février

Soirée concert

À 20 h 30, au théâtre, soirée-concert avec en première partie la chorale « Sol Mineur » qui interprétera quelques chants de son répertoire varié puis en deuxième partie « carte blanche aux chanteurs » qui interpréteront des titres autour d'un répertoire électrique - Entrée gratuite.

☛ Renseignements :
L'école municipale de musique
04 70 64 55 96

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Samedi 10 février

Du vent dans les bronches

A la Pléiade, 16 h, concert de ce duo, tiraillé entre humour et gravité, entre réalisme et fantaisie. Le vent dans les bronches, c'est la vie quand il s'inspire, la mort quand il s'exhale, c'est aussi la saine colère contre ceux qui empêchent le monde de tourner rond.

☛ Renseignements : La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

©Alejandro Chavetta

Du 14 février au 24 mars

Exposition « correspondances »

À l'espace culturel la Pléiade, exposition de peintures de Frédéric Nolleau. Sur la toile marouflée, des souvenirs incendiés, traces de constructions éphémères dévorées de passé où le flamboiement des couleurs culmine dans un clair-obscur. Le tout forme une archéologie personnelle où se loge la vie.

☛ Renseignements :
La Pléiade - 04 70 64 40 60
www.commentry.fr

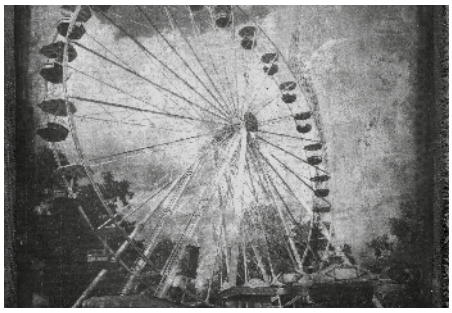

Samedi 24 février

Atelier artistique

À la Pléiade, de 14 h à 17 h, atelier « Noir c'est noir » avec Isabelle Bouesnard. Travaille à l'encre de Chine, l'encre d'imprimerie et au fusain sur la thématique du visage ou du voyage. Sur réservation.

☛ Renseignements et réservations : La Pléiade
04 70 64 40 60
www.commentry.fr

Mercredi 28 février

Don du sang

L'Agora accueille la traditionnelle collecte de don du sang de l'EFS, de 15 h 00 à 19 h 00, organisée par l'association du don du sang bénévole de Commentry.

☛ Renseignements :
Thierry Perret - 06 71 95 63 50

Dimanche 18 mars

Carnaval

La ville de Commentry organise son traditionnel Carnaval à partir de 14h. Déguisements, défilé, musique… tout un spectacle !

☛ Renseignements :
04 70 08 33 39 ou au 04 70 64 53 41

Rencontres sportives

Basket au gymnase Jean-Pellez.
Le 21 janvier à 10 h 00 contre Lempdes, le 3 février à 20 h 30 contre Chateaugay et le 3 mars à 20 h 30 contre Cournon.

Rugby au stade municipal à 15 h 00.
Le 14 janvier contre St Flour, le 4 février contre Montaigue-Besse et le 4 mars contre St Bonnet.

Football au stade synthétique à 19 h 00.
Le 24 février contre Varennes.

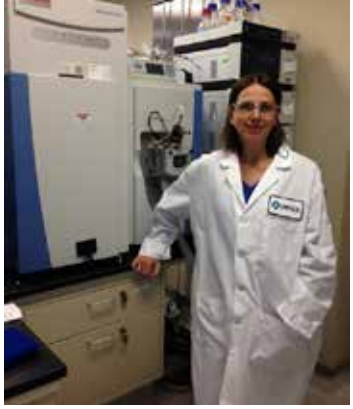

La chercheuse commentryenne
contre le cancer

Maribel Beaumont, issue d'une famille emblématique sur Commentry, et aujourd'hui expatriée aux États-Unis, œuvre chaque jour pour lutter contre le cancer et faire avancer la recherche pour le bien de tous. Très heureuse de cette réussite, affiche une humilité bien de chez nous !

Quand et pourquoi avoir quitté Commentry ? Comment vous êtes-vous retrouvée en Californie ?
Ce sont mes études qui m'ont transporté au-delà de Commentry. Mais aussi, une puissante envie dès mon enfance, de découvrir, comprendre et expérimenter le reste du monde… De l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand à l'Université de Nottingham au Royaume Uni, je poursuis mes études scientifiques : sciences de la vie et de la nature et biochimie. Suite à une année d'échanges entre l'INSA de Lyon et Nottingham, j'ai établi beaucoup de contacts au niveau de la recherche ce qui m'a permis d'obtenir un poste de doctorat. Aujourd'hui j'ai la chance de travailler pour un grand laboratoire à Palo Alto.

Comment s'est passée votre intégration ?
Palo Alto est en plein cœur de la Silicon valley, entre San Francisco au nord et San Jose au sud, un endroit dominé par l'industrie high-tech (Apple, Google, Facebook, HP, Tesla, Netflix, EA etc..) avec une population très diverse et venant du monde entier. Donc d'une certaine façon, tout le monde est logé à la même enseigne… Je n'ai pas vraiment senti qu'il fallait m'intégrer à un certain mode de vie.

Quelle est votre situation professionnelle ?
Une fois ma thèse soutenue sur "le rôle du récepteur de la vitamine D et l'ostéoporose", ma recherche de travail m'a conduit à côté de Londres dans le Buckinghamshire en 1998 chez Amersham Pharmacia Biotech. Pendant presque 4 ans, j'ai étudié la séparation de protéines par différentes techniques d'électrophorèse et chromatographie et l'identification de ces protéines par la spectrométrie de masse. Et encore une fois, je continue à travers ces voyages professionnels à établir des nouvelles relations qui me conduisent à l'étape suivante, un poste de scientifique dans le laboratoire de protéomique et spectrométrie de masse de DNAX à Palo Alto en Californie (2002). Et c'est ainsi que 15 ans plus tard, je me retrouve comme Principal Scientist à Merck Research Labs, responsable de l'équipe de spectrométrie de masse. Les laboratoires Merck à Palo Alto travaillent en partie sur l'emploi du système immunitaire pour combattre le cancer et sont à la pointe de nouvelles thérapies pour lutter contre cette maladie.

Connaissez-vous d'autres français sur place ? Si oui vous réunissez-vous de temps en temps ?
La population Française est bien représentée (100 000 personnes environ) dans la Silicon Valley. Donc oui ! Je connais beaucoup de Français et sur mon lieu de travail, nous sommes cinq. Beaucoup d'ingénieurs Français viennent travailler dans les entreprises high tech de la silicon valley. On se réunit de temps en temps : dîner entre amis et entre professionnels, rencontre entre parents pour échanger des idées, des conseils et créer des liens.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus aux États-Unis ?
Le dynamisme de la recherche scientifique. Les opportunités professionnelles. La diversité de la population de la Silicon Valley. Les grands espaces Américains (Yosemite, Grand Canyon, Zion, Bryce Canyon…)

Qu'est-ce qui vous manque le plus de la France ? De Commentry ?
Ma famille, les pâtisseries et le pain de mon papa… et le rythme de vie en France.

Quel est votre rêve ?
De vivre bien et longtemps pour voir mes jeunes garçons vivre bien et longtemps aussi…

Que peut-on vous souhaiter pour cette nouvelle année ?
La santé, c'est vraiment ce qui est le plus important.

VRAI/FAUX spécial USA

Les Américains sont fiers ?
Ils le sont, de la même manière que les Français. Ils sont fiers des accomplissements de leur pays, de la beauté des grands espaces américains. Dans la baie de San Francisco, ils sont fiers de la cuisine californienne, des vins californiens et des avancées de l'industrie high tech…

Les Américains sont ouverts d'esprit ?
Cela varie d'un endroit à l'autre, d'un État à l'autre… La baie de San Francisco, où je vis est constituée de personnes venant des 4 coins du monde. C'est un endroit très tolérant et ouvert d'esprit.

Les Américains mangent n'importe comment et n'importe quoi ?
Les États-Unis n'ont pas la culture et l'histoire culinaire de la France. Néanmoins, les vagues de population immigrantes ont introduit un panel de cuisine différente : italienne, grecque, française, chinoise, vietnamienne, etc. De plus, un mouvement puissant de produire et utiliser des produits locaux et saisonniers ont révolutionné l'art de la cuisine aussi bien dans l'espace familial qu'au restaurant. Dans la baie de San Francisco en 2017, on trouve 5 restos avec 3 étoiles au Michelin, 7 avec 2 étoiles, et plus de 40 avec une étoile.

Les Américains sont croyants ?
Oui assez. 1 personne sur 10 !

Les Américains sont patriotiques ?
Oui bien sûr. Les meilleurs patriotes sont ceux qui questionnent sans cesse les conséquences et la valeur de chaque décision prise par les US.

Les Américains mâchent trop de chewing-gum Hollywood ?
Mdr ! Le chewing-gum Hollywood n'existe pas aux US !

Les Américains aiment la France ?
Oui absolument. Ils savent que sans la France et sans Lafayette, il n'y aurait pas d'USA !

LES ECOLES DE COMMENTRY

Mais qui a eu cette idée folle…

Il y a 200 ans, l'école apparaissait en terre commentryenne… une époque où les encriers, plumiers, blouses et autres bons points et belles images rythmaient le quotidien de nos chers élèves !

Les premières écoles laïques et communales

La belle histoire ne commença qu'en 1825, avec la création de la première école privée tenue par la Manufacture des glaces. La Glacerie s'attacha alors les services d'un jeune instituteur : François Vignon. Jusqu'à cette date, il n'y eut à Commentry ni instituteur, ni école ; la municipalité refusant de voter des crédits pour l'ouverture d'une école. Mais suite à la fermeture de la Glacerie, le Maire de l'époque s'enquiert de la situation et obtient en 1835, que François Vignon soit nommé instituteur communal. La première école laïque et communale de Commentry était née. L'ouverture d'une école pour les filles suivra quelques années plus tard avec la venue de Mademoiselle Dupont, élève sortante du Cours Normal des Dames de Saint Augustin, à Moulins.

Des écoles chrétiennes et communales

C'est sous l'impulsion de la loi Falloux de 1850, que La Mine et la Forge s'entendent avec la municipalité pour la création d'écoles « chrétiennes communales » entièrement gratuites et dirigées par des congrégations religieuses. Ainsi, les écoles libres de garçons étaient tenues par les Frères des Écoles Chrétiennes. Quant aux écoles libres des filles, celle de la Mine était tenue par les Sœurs de la Charité de St Vincent de Paul, et celle de la Forge, par les Filles de la Charité de Montoire. Le conseil municipal d'alors décida tout simplement la suppression de l'école communale laïque.

ECOLE
CHRÉTIENNE ET COMMUNALE
DE COMMENTRY.

ANNÉE 1852-53.

L'Instruction donnée à l'Ecole chrétienne et communale de Commentry se composera, pendant l'année 1852-1853 :
1° De classes de jour pour les Enfants ;
2° De classes du soir pour les Hommes et les Adultes, âgés de plus de 16 ans ;
3° De Leçons de Gymnastique.

Un retour aux sources

En 1860, un Sous-Préfet remarque le caractère anormal de cette situation. Il en fait part au Maire de l'époque, arguant du caractère nuisible aux progrès de l'instruction et contraire aux dispositions de la Loi de 1850. En 1863, les écoles laïques communales sont donc de retour ! Les premières écoles maternelles, appelées alors salles d'asiles, apparaissent à la Mine et à la Forge. En 1886, l'école maternelle du Bourbonnais voit le jour, puis en 1976 celle du Bois. Avec l'essor de la ville, en 1876 ouvre l'école du Vieux-Bourg et en 1888 celle de Pourcheroux… les écoles commentryennes étaient nées !

Quelques dates clés :

- 1833 : La Loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à avoir une école de garçons.
- 1850 : La loi Falloux oblige les communes de plus de 800 habitants à avoir une école de filles et favorise l'enseignement catholique dans les établissements primaires.
- 1882 : Les lois Ferry instituent l'école gratuite, laïque et obligatoire. L'instruction religieuse est remplacée par l'instruction civique et morale.
- 1886 : La loi Goblet impose que le personnel enseignant dans les écoles publiques soit laïque
- 1905 : Avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les écoles privées sont laïcisées.
- 1919 : La loi Astier créée les établissements spécialisés pour l'enseignement technique
- 1882 : L'école devient obligatoire de 6 à 13 ans. Les enfants peuvent toutefois quitter l'école dès 11 ans s'ils ont obtenu le « Certificat d'études primaires ».
- 1936 : La scolarité obligatoire passe à 14 ans.
- 1959 : La scolarité obligatoire passe à 16 ans.

COMMENTRY

CARNAVAL

Dimanche 18 mars

Renseignements
04 70 08 33 39
04 70 64 53 41

Opac

Ville de COMMENTRY